Image not found or type unknown

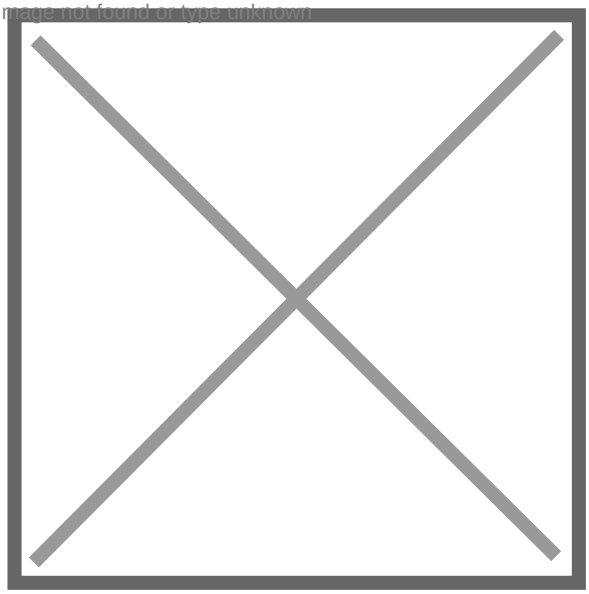

Maison mise en vente sur internet et dans agence

Par **misty**, le **11/08/2008** à **14:04**

bonjour,voila mon ami et moi avons mis notre pavillon neuf (- de 2 ans) en vente sur differents site internet au prix de 150000 euros. plusieurs agences nous ont demarché afin de mettre notre bien dans leurs agence chose que nous avons accepté, nous avons signé un mandat de vente sans exclusivité pour ca. une des agences qui estime notre bien a 1610000€ frais d'agence compris, a fait visiter notre maison a un couple, celui ci a voulu qu'on descende notre prix de 10000€ chose que nous avons refusé.
hors ces personnes la quelques temps apres on vu notre annonce sur internet aux prix de 150000€(prix que nous adressons aux particuliers) ces gens la sont alors revenu directement chez nous, seul (sans agence biensur) afin de nous demander d'achetter la maison a 150000€ sans passer par agence afin d'economiser 11000€.
nous bien evidement ca nous pose aucun soucis mais sommes nous en droit de vendre directement a des gens qui a la base ont visiter par agence.
nous ne voulons bien evidement pas avoir de soucis avec l'agence.
merci pour vos reponses

Par **Visiteur**, le **11/08/2008** à **16:56**

CELA DEPEND DU MANDAT, qu'il faut relire soigneusement.
La plupart du temps, en cas de vente, vous devez demander à l'agence de mettre fin à son mandat et je crois, lui signaler l'identité de l'acquéreur ainsi que l'identité du notaire en charge du dossier.

Ceci est bien compréhensible car beaucoup d'acquéreurs cherchent à faire comme le vôtre.

Par **misty**, le **11/08/2008** à **17:53**

oui c'est bien ca, c'est inscrit dans le mandat de vente sans exclusivité que nous avons signé, en cas de vente avec un autre acheteur nous devons en avertir l'agence en lui precisant coordonnés de l'acheteur ainsi que du notaire.
en revanche je me suis renseigné et malheureusement nous n'avons pas le droit de vendre directement a une personne qui nous a été présenté par une agence sous peine de poursuite de l'agence.
je vous remercie de m'avoir repondu aussi vite.
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés